

P.04

L'événement

**UN PLAN MASSIF DE FORMATION
POUR 500 000 DEMANDEURS
D'EMPLOI**

P.26

Acteurs

**LES NOUVEAUX VICE-PRÉSIDENTS
DE RÉGION CHARGÉS DE
LA FORMATION**

P.28

Stratégie

**CÉREQ : LA DIVERSIFICATION
APRÈS LE REDRESSEMENT**

INFFO FORMATION

INFFO FORMATION

Le magazine des acteurs de la formation professionnelle N° 892 • Du 15 au 31 janvier 2016 www.centre-info.fr

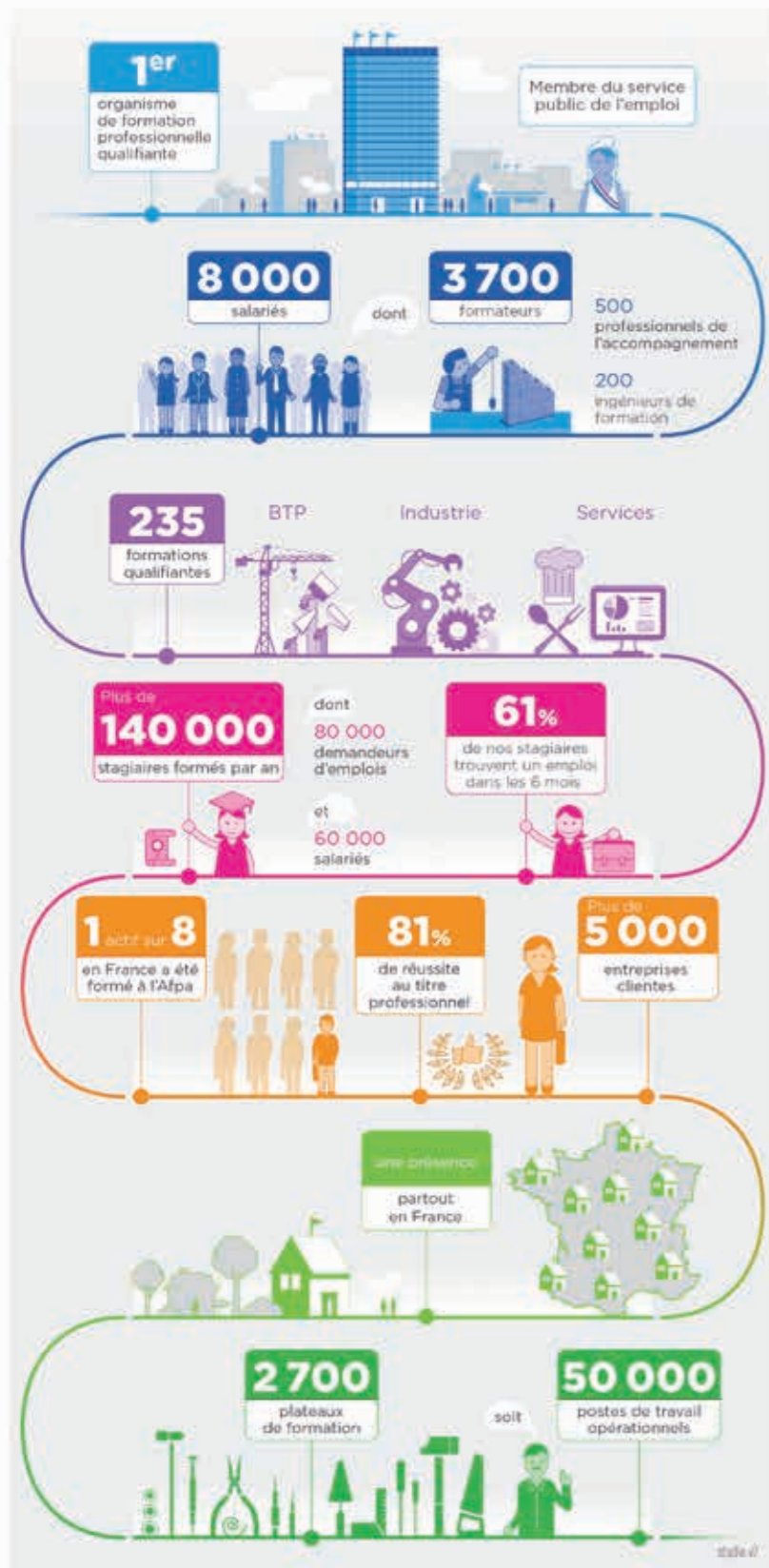
P.11 *À la une*

LES FONGECIF APRÈS LA RÉFORME



© Fongecif Paca

L'essentiel de l'Afpa



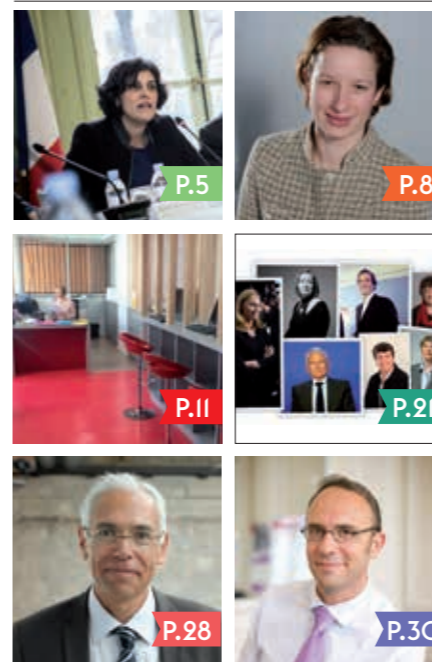
Avec plus de 140 000 personnes formées chaque année, l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes, Afpa, est le 1^{er} organisme de formation professionnelle qualifiante.

Membre du service public de l'emploi, elle accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés, à toutes les périodes de leur vie professionnelle pour l'accès, le maintien ou le retour à l'emploi.

Entreprise de l'économie sociale et solidaire, engagée dans une démarche d'utilité sociale, elle est un acteur clé de l'insertion et des transitions professionnelles. Elle met l'expertise de ses équipes et la puissance de son réseau au service de la compétitivité des territoires et des entreprises.



Sommaire



- p. 4 **L'événement**
Un plan massif de formation pour 500 000 demandeurs d'emploi
- p. 6 **L'essentiel**
- p. 11 **À la une**
Les Fongecif après la réforme
- p. 17 **Guide pro**
Expertise
Le Civis, contrat d'insertion dans la vie sociale
Savoir-agir
La préparation mentale au service de la performance des salariés
Législation
Les nouvelles règles du développement professionnel continu
- p. 21 **Acteurs**
- p. 28 **Stratégie**
Céreq : la diversification après le redressement
- p. 30 **L'interview**
Antoine Godbert, ancien directeur d'Erasmus+ France
- p. 32 **Itinéraire**
Eddy Schweitzer : du BTP à la protection rapprochée
- p. 34 **Tu, vu, entendu**

En deux MOTS

Rénovation

Si les Fongecif ne collectent plus les fonds destinés au congé individuel de formation, ils figurent en bonne place dans l'architecture de la dernière réforme. Opérateurs du tout nouveau conseil en évolution professionnelle, ces acteurs de terrain voient leur mission historique d'accompagnement confirmée et même renforcée. "Les conseillers Fongecif étaient déjà habitués à recevoir du public porteur de projets de transition professionnelle", explique le directeur général du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, Philippe Dole (voir pages 11 à 16).

Croissance

En Europe, peu d'agences ou d'opérateurs peuvent se targuer de disposer d'un budget en croissance. Erasmus+ France fait ainsi figure d'heureuse exception. "Aujourd'hui, nous recensons 75 000 mobilités par an. Les budgets alloués sont aussi en croissance. Nous étions en dessous de 100 millions d'euros et, en 2015, nous avons distribué 128 millions d'euros", se félicite Antoine Godbert, qui a dirigé l'agence pendant cinq ans, jusqu'à la fin de l'année passée (voir pages 30 et 31).

La rédaction



Retrouvez sur www.actualite-de-la-formation.fr ce numéro téléchargeable et les documents-clés

à suivre...



INFFO FORMATION



est une publication bimensuelle de Centre Inffo • 4, av. du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
 • www.centre-inffa.fr • 01 55 93 91 91 • redaction.quotidien@centre-inffa.fr • **Directeur de la publication** : Julien Nizri
 • **Rédacteur en chef** : David Garcia • **Rédacteur en chef adjoint** : François Boltz • **Rédactrice-graphiste** : Sandy Brunel
 • **Rédacteurs** : Benjamin d'Algerre, Knock Billy, Célia Coste, Nicolas Deguery, Béatrice Delamer, Philippe Grandin, Cédric Morin • **Rédacteur-réviseur** : Abdoulaye Faye • **Documentation** : Christelle Monneret • **Service commercial** : Guillaume Fournier • **Commission paritaire** : n° 1217 G 82527 • **ISSN** : 2103-3390 • **Impression** : JF Impressions, 118 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94120 Fontenay-sous-Bois • **Publicité** : régie FFE, Ingrid Dubocq, 01 40 09 68 47, ingrid.dubocq@ffe.fr • **Abonnement** : 190 € HT

POUR LES "EMPLOIS DE DEMAIN"

UN PLAN MASSIF DE FORMATION POUR 500 000 DEMANDEURS D'EMPLOI

Lors de ses vœux aux Français présentés le 31 décembre dernier, le président de la République a annoncé qu'"un plan massif de formation des demandeurs d'emploi sera lancé : 500 000 personnes de plus seront accompagnées vers les métiers de demain". La ministre du Travail Myriam El Khomri a livré le 5 janvier le cadrage de cet ambitieux programme.

Benjamin d'Alguerre



L'IMAGE

Le président de la République présentant ses vœux aux Français 31 décembre dernier.

Le 5 janvier, l'Association des journalistes de l'information sociale (Ajis) recevait la ministre du Travail pour de longs échanges sur les sujets sociaux qui occuperont cette année. Myriam El Khomri a rappelé que 150 000 formations d'urgence avaient déjà été annoncées à l'issue de la conférence sociale du 17 octobre 2015. Il s'agit donc à présent d'un complément de 350 000 nouvelles formations. Elles seront essentiellement ciblées vers les emplois "de demain", qu'ils soient "en tension" parce que les employeurs peinent à trouver des

profils correspondant à leurs besoins, ou qu'ils se trouvent dans les secteurs "d'avenir", liés, par exemple, à la transition énergétique, au numérique ou à la "silver économie" (liée au vieillissement de la population). Autant d'opportunités pour les chômeurs les moins diplômés qui constituent le public prioritaire de ce plan. "Même en cas de croissance d'1,5 % en 2016, les créations d'emploi ne bénéficieront pas aux demandeurs d'emploi les moins qualifiés. C'est l'une des caractéristiques du chômage en France. Nous avons 2 millions de chômeurs recensés qui n'ont pas le niveau bac et 400 000 qui ne disposent pas d'un niveau

CAP : c'est surtout à eux que sont destinées ces 500 000 formations", a indiqué la ministre.

Les Crefop appelés à piloter le dispositif en régions

Le gouvernement entend s'appuyer sur l'échelon local : celui des bassins d'emploi où sont recensés les besoins en main-d'œuvre des entreprises. Le précédent plan "100 000 formations prioritaires", lancé en septembre 2015, qui s'était traduit par un retour à l'emploi à six mois de 57 % de ses bénéficiaires (contre 49 % pour ceux inscrits dans des démarches plus classiques), reposait déjà sur l'observation des besoins au niveau "micro local". "Ce plan ne sera pas décidé depuis la rue de Grenelle, mais à partir des besoins des territoires", a insisté la ministre du Travail. Des territoires où elle-même se rend chaque lundi et chaque vendredi, profitant de ses déplacements pour rencontrer les Crefop (Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles) en charge du pilotage des politiques de formation et d'emploi à l'échelle régionale. "L'enjeu, ce sera de faire de ces instances les pilotes du dispositif dans les régions", a-t-elle expliqué.



L'offre de formation est en mesure de répondre à cette demande"

Jean Wemaëre

président de la Fédération de la formation professionnelle.



Les branches professionnelles (dont le nombre actuel, 700, devrait être réduit à 400 d'ici à la fin 2016) et les Direccte (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) devraient également être mobilisées dans le cadre du plan. Au niveau budgétaire, la ministre du Travail n'a "ni confirmé ni infirmé" le chiffre de 1 milliard d'euros avancé le 4 janvier par Les Échos. "L'État abondera pour ne pas laisser cette charge aux seuls partenaires sociaux et Conseils régionaux", a-t-elle ajouté. Le montant exact de l'enveloppe dédiée

Myriam El Khomri, ministre du Travail, ici lors de la réunion de suivi du plan de lutte contre les discriminations au travail, le 17 décembre dernier.



57 %
C'EST LE TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI DES BÉNÉFICIAIRES DU PRÉCÉDENT PLAN "100 000 FORMATIONS PRIORITAIRES".

à ce plan devrait être exposé le 18 janvier, lors de sa présentation officielle par le chef de l'État.

Une large mobilisation est nécessaire

Quant aux prestataires, qui seront en charge de dispenser ces 500 000 formations, ils devraient être en ordre de marche durant l'année. "Je crois à la capacité de notre système de formation d'absorber cette demande. J'y travaille depuis un mois", a expliqué la ministre. Le 4 janvier, elle rencontrait d'ailleurs à ce sujet Jean Wemaëre, le président de la Fédération de la formation professionnelle (FFP), qui représente les employeurs d'organismes privés. "L'offre de formation est en mesure de répondre à cette demande et d'accompagner cet effort supplémentaire pour l'employabilité et la compétitivité. 75 % des besoins en formation sont couverts par les organismes privés de formation", précisait d'ailleurs Jean Wemaëre au lendemain de cet entretien. Et du côté de l'offre publique, l'Afpa s'est positionnée sur des cycles de formation dévolus aux métiers liés à la transition énergétique. Reste désormais à connaître la temporalité du déploiement de cette offre de formation durant l'année 2016. "L'enjeu, c'est que Pôle emploi prescrive au plus vite un maximum de formations, a expliqué Myriam El Khomri, mais je sais que la formation relève du marché concurrentiel et qu'il existe aussi des systèmes d'appels d'offres au niveau des régions, des territoires... J'espère que la mobilisation des branches professionnelles et de certaines fédérations d'employeurs permettra d'impliquer au plus vite notre appareil de formation dans la réussite de ce plan." ●



Validation des acquis de l'expérience

MANUEL VALLS LANCE UNE MISSION D'ÉVALUATION

Quatorze ans après sa création dans la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la validation des acquis de l'expérience va faire l'objet d'une évaluation.

Elle sera menée conjointement par trois administrations centrales de l'État sous la double tutelle des ministres de l'Éducation nationale et du Travail. Durant cinq mois, les évaluateurs auront la charge de dresser le bilan de ce dispositif et d'élaborer des pistes d'amélioration. Conçue par Vincent Merle, alors directeur du cabinet de Nicole Péry, secrétaire d'État à la Formation professionnelle dans le

gouvernement Jospin, la VAE avait pour ambition de transcrire, sous forme de diplômes, les expériences acquises par leurs bénéficiaires au cours de leur carrière professionnelle. Durant ses quatorze années d'existence, le dispositif a permis de certifier près de 250 000 personnes, soit un peu plus de 16 000 chaque année, alors que l'objectif initial visait un objectif presque quatre fois supérieur (60 000 par an). L'objectif de ces évaluations est de "réinterroger les politiques publiques, leurs résultats, leur utilité et leur adéquation avec les attentes des bénéficiaires", précise Manuel Valls dans la lettre de cadrage. Les

Le Premier ministre Manuel Valls.



William Alix - Laurent Chamaussy - Jacky-Didier Frendo

inspecteurs auront l'occasion d'entendre l'ensemble des parties prenantes de la procédure de VAE : services ministériels, branches professionnelles, syndicats de salariés, Pôle emploi, organismes de formation dispensateurs, Régions, Opcv et Fongecif, etc.

+ D'INFOS
www.gouvernement.fr



Socle de compétences et de connaissances professionnelles LANCEMENT DU CLÉA



Christian Janin, président du Copanef

Ce 21 janvier, le Copanef (Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation) présentera officiellement le nouveau

certificat "CléA". Les partenaires sociaux ont créé cette certification interprofessionnelle qui valide les connaissances et compétences que chacun doit maîtriser pour travailler. De 3 à 4 millions d'actifs peu qualifiés sont concernés.

+ D'INFOS
www.fpspp.org

53 %

des entreprises ont intégré le "blended learning" (formations mixtes) dans leurs pratiques. (étude E-Doceo et ISTF)

57 %

des entreprises créent elles-mêmes leurs contenus e-learning. (étude E-Doceo et ISTF)



CHRISTINE COURBOT
nouvelle présidente du Forco

Elle succède à Marie-Hélène Mimeau, qui devient vice-présidente de l'Opcv du commerce et de la distribution. Christine Courbot est elle-même vice-présidente de la fédération CFTC des commerces, du service et de la force de vente. Salariée du groupe Auchan depuis 1979, elle est secrétaire de CCE et du comité de groupe.

Conseil national du numérique "TRAVAIL, EMPLOI, NUMÉRIQUE : LES NOUVELLES TRAJECTOIRES"



Benoît Thieulin, président du CNUM, Myriam El Khomri, ministre du Travail, et Nathalie Andrieux, pilote du groupe de travail.

Le rapport du Conseil national du numérique "Travail, emploi, numérique - Les nouvelles trajectoires" a été remis le 6 janvier à la ministre du Travail, Myriam El Khomri.

Commandé voici un peu plus d'un an, il dresse un panorama des impacts du numérique sur l'emploi et formule des recommandations. Parmi elles, la diversification des contextes d'apprentissage. "Il faut sortir de cette tendance qui consiste à opposer formation initiale et formation continue, pour mettre l'apprentissage en mouvement", a indiqué Nathalie Andrieux, pilote du groupe de travail au Conseil national du numérique. Cela en s'inspirant d'innovations pédagogiques telles que le "blended learning" (mixant notamment présentiel et distanciel),

l'"adaptive learning" (des ressources adaptées aux besoins de chacun de façon interactive) ou encore les "learning expeditions" (déplacements pour donner à voir des pratiques, en mode immersif). Le Conseil souhaite refondre les "design pédagogiques" gouvernant la formation en introduisant davantage de modularité, de personnalisation, de co-construction du savoir et en encourageant le développement des échanges via les réseaux. Autre idée du CNUM pour favoriser une continuité entre les formations initiale et continue, celle d'introduire une représentation directe des citoyens au sein du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop).

+ D'INFOS
www.cnumerique.fr

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

*FORMATIONS ELIGIBLES AU CPF

Université François-Rabelais TOURS

Diplôme d'Université Hautes Études de la Pratique Sociale (DUHEPS)

Public

- Professionnels en exercice : des secteurs de la formation, de l'éducation, de l'enseignement, du travail social, du sanitaire et social, du développement local, de la politique urbaine, des ressources humaines, de l'animation, etc.

Objectifs

- Capacité à identifier les situations problématiques et à les problématiser en liant théorie et pratiques
- Capacité à se doter d'un outillage conceptuel et méthodologique pertinent...

Possibilité d'une double inscription en fin de 1^{ère} année de DUHEPS en Master 1 « Sciences de l'Éducation et de la Formation », après constitution d'un dossier de validation d'acquis.

Master 2 IFAC* Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en Formation

Public

- Professionnels en exercice : accompagnateurs de bilan, de VAE, conseillers professionnels, conseillers emploi-formation, etc.

Objectifs

- Assurer l'accompagnement coopératif de l'accueil, de la reconnaissance des acquis, de l'orientation, du bilan et du suivi
- Adapter des démarches d'identification des étapes et processus de construction de soi dans les axes personnels et professionnels...

ou Formation courte - 12 jours (Modules du Master IFAC*)

L'accompagnement en VAE, explicitation de l'expérience et reconnaissance des acquis

Master 2 SIFA* Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes

Public

- Professionnels en exercice : formateurs, tuteurs, enseignants, cadres de santé, ingénieurs pédagogiques, consultants-formateurs, responsables emploi-formation et RH, etc.

Objectifs

- Savoir conduire une analyse stratégique sur les questions de formation, de reconnaissance et de valorisation des compétences
- Savoir développer des projets et animer des partenariats dans le cadre de la formation tout au long de la vie...

ou Formation courte - 12 jours (Modules du Master SIFA*)

Ingénieries et mobilités dans l'Europe de la formation

mon CompteFormation

COLLOQUE

Ethique de l'Accompagnement et Agir Coopératif

Les 26-27-28 mai 2014

A Tours, site universitaire des Tanneurs

accompagnement2016@univ-tours.fr

Formation Continue

Université François-Rabelais de Tours
60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

www.formation-continue.univ-tours.fr

Tél : 02 47 36 81 31
formation-continue@univ-tours.fr



Compte personnel de formation BIENTÔT UN NOUVEAU PORTAIL



Le huitième numéro de la lettre d'information sur le compte personnel de formation éditée par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) est paru. L'occasion de faire le point sur la première année de mise en œuvre et d'annoncer la refonte du portail "Titulaires". Conformément aux souhaits du Fonds paritaire de

sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) et de la DGEFP et suite aux préconisations de l'étude pilotée par la Caisse des dépôts, un nouveau site portail devrait améliorer l'expérience des titulaires en février prochain. Plus ergonomique, cette nouvelle version visera à "rendre autonome l'internaute en facilitant son parcours, l'inscription, la recherche de formations et le renseignement de son dossier".

+ D'INFOS

www.moncompteformation.gouv.fr

Parlement européen FORMER POUR DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

La commission des droits de la femme du Parlement européen émet une proposition de résolution sur l'entrepreneuriat féminin. Elle insiste sur le rôle de la formation.

Le document recommande de faciliter l'accès des femmes à l'entrepreneuriat au moyen notamment de "formations de base" notamment sur "la réglementation régissant la création d'entreprise, la propriété intellectuelle et la protection des données, les règles en matière de fiscalité, le commerce électronique, l'accès aux subventions publiques", ainsi que sur "l'utilisation des réseaux sociaux, le commerce en ligne ou encore le réseautage". La présentation du rapport est à l'ordre du jour du 18 janvier.

+ D'INFOS

www.europarl.europa.eu



Solutions
Évolution
Anticipation

DES SERVICES QUI CHANGENT LA FORMATION



agefos-pme.com

FAITES CERTIFIER VOTRE ORGANISME DE FORMATION

I.Cert, organisme de certification, vous propose une démarche de certification **facilitée et accessible**

SÉCURISEZ
la prise en charge
de vos formations

VALORISEZ
vos formations,
vos compétences



PÉRENNISEZ
vos activités

UN CHOIX D'OPTIONS POUR LA CERTIFICATION :

- Multimodales
- Modules de formation
- Plateformes techniques/Pédagogiques

I.Cert propose des services complémentaires à la certification FAC :

- Accompagnement à la mise en œuvre de votre certification FAC
- Réalisation d'un audit blanc en préparation de votre audit de certification

Informations et renseignements sur la Certification FAC :
Mail : contact@icert.fr - Téléphone 02 90 09 35 02
www.icert.fr

I.Cert
Institut de Certification

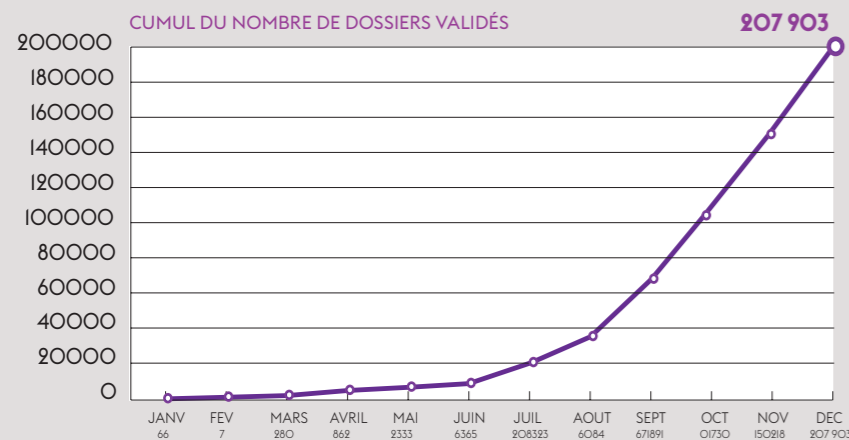


COMPTE PERSONNEL DE FORMATION : BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE

À l'occasion du premier anniversaire de la mise en place du compte personnel de formation, le ministère du Travail a publié les chiffres-clés de cette année de montée en charge.

LA PREMIÈRE ANNÉE DE MONTÉE EN CHARGE

Données au 27.12.2015

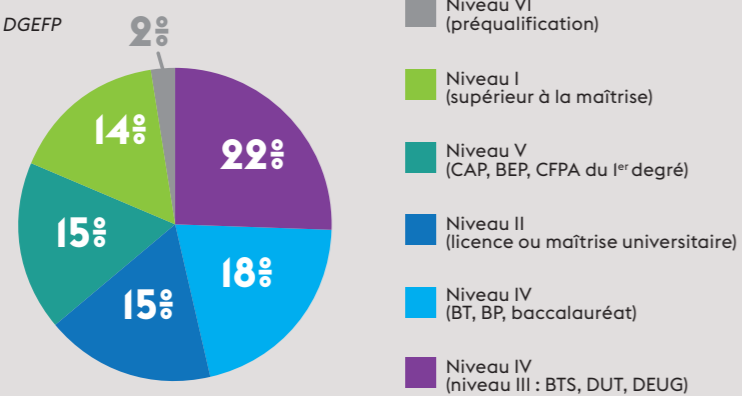


207 903

DOSSIERS DE FORMATION ONT ÉTÉ VALIDÉS DEPUIS L'OUVERTURE DU CPF AU GRAND PUBLIC LE 5 JANVIER 2015

QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

Données DGEFP



LES LISTES DE CERTIFICATIONS CONCERNÉES

COPANEF* (TOUS PUBLIC) :
46 LISTES PUBLIÉES, SOIT
22 487 FORMATIONS
ET CERTIFICATIONS

CPNE DE BRANCHE**
(SALARIÉS) : 140 LISTES
DONT 136 PUBLIÉES, SOIT
22 906 FORMATIONS ET
CERTIFICATIONS

Une même certification pouvant apparaître sur plusieurs listes, le nombre total est de

12 746

* Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation.

** Commission paritaire nationale pour l'emploi.



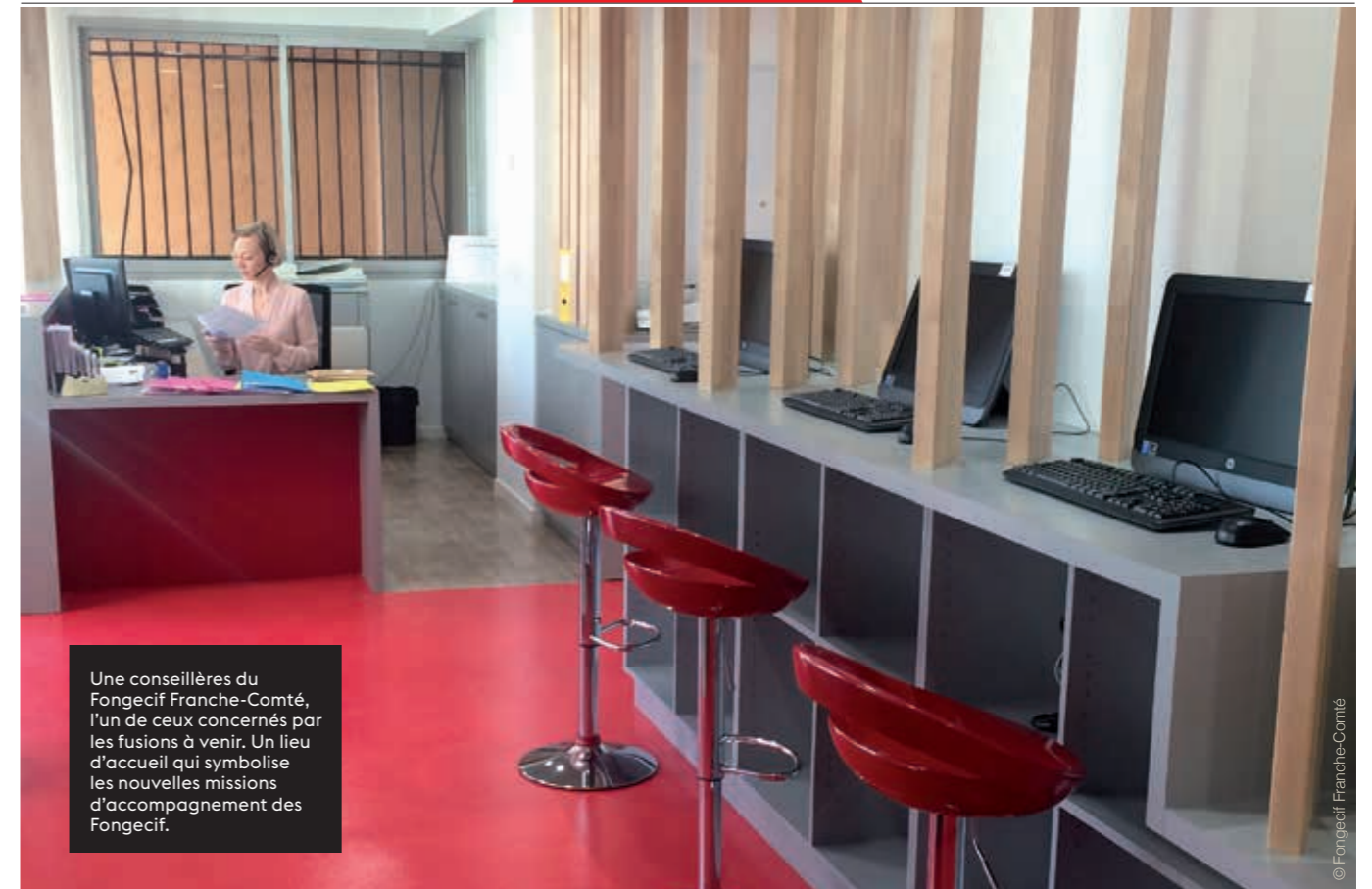
2 283 558

PERSONNES SE SONT INSCRITES DEPUIS L'OUVERTURE DU PORTAL MONCOMPTEFORMATION. GOUV.FR, SOIT PLUS DE 6 000 NOUVELLES INSCRIPTIONS PAR JOUR



585 HEURES

C'EST LA DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS RÉALISÉES PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI (151 HEURES POUR LES SALARIÉS)



Une conseillère du Fongecif Franche-Comté, l'un de ceux concernés par les fusions à venir. Un lieu d'accueil qui symbolise les nouvelles missions d'accompagnement des Fongecif.

Nouvelles missions LES FONGECIF APRÈS LA RÉFORME

Fondés en 1983 au nombre de 26, les Fonds de gestion des congés individuels de formation regroupent aujourd'hui six cents salariés et financent plus d'un million de projets professionnels. Les réformes de 2015 les ont impactés : celle de la formation bien sûr, qui inscrit le conseil en évolution professionnelle au nombre de leurs missions. Mais aussi la réforme territoriale : ils ont une année pour adapter leur organisation aux nouvelles grandes Régions.

3 RAISONS DE LIRE CES ARTICLES

Le conseil en évolution professionnelle au cœur des nouvelles missions

D'une activité de financement à des actions d'accompagnement

Une carte territoriale à redessiner

UNE OFFRE DE SERVICES RÉNOVÉE PAR LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Comme l'ensemble des opérateurs du CEP, le réseau des Fongecif ne perd pas une occasion de faire savoir que le conseil et l'accompagnement sont depuis bien longtemps au cœur de son activité. Mais si le métier de conseiller n'a pas été bouleversé, l'organisation et l'offre de services ont, elles, bien été renouvelées.

Nicolas Deguerry

Philippe Dole n'était pas encore le nouveau directeur du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), en 2012, qu'il le pensait déjà : "Le cœur de métier des Fongecif, c'est l'accompagnement." Alors inspecteur général des affaires sociales, il commentait les travaux de l'Observatoire des transitions professionnelles pour préciser : "L'accompagnement, c'est ce processus qui permet de s'orienter, de co-construire un parcours de formation et de réussir."

À présent, et sous l'impact du CEP dont il a rédigé le cahier des charges, pas question pour autant de réserver cette pratique aux seuls Fongecif : "Les conseillers Fongecif étaient déjà habitués à recevoir du public porteur de projets de transition professionnelle, mais les Fongecif ne seront jamais aussi compétents sur des publics spécifiques que ne le sont d'autres opérateurs : les Missions locales pour les jeunes, les Cap emploi pour les handicapés ou Pôle emploi pour les chômeurs. Il va falloir apprendre à travailler en réseau avec tous les opérateurs agréés CEP", prévient-il.

Des partenariats de plus en plus nombreux

Preuve que les réformes produisent des effets, le paysage est, certes, toujours morcelé, mais il a gagné en visibilité et les coordinations sont désormais bien réelles. Pour Francis Jérôme, directeur du Fongecif Franche-Comté, cette "ouverture sur l'extérieur" est bien "le point positif : la réforme nous a permis de nous retrouver en local, autour de la table avec l'ensemble des acteurs du CEP,

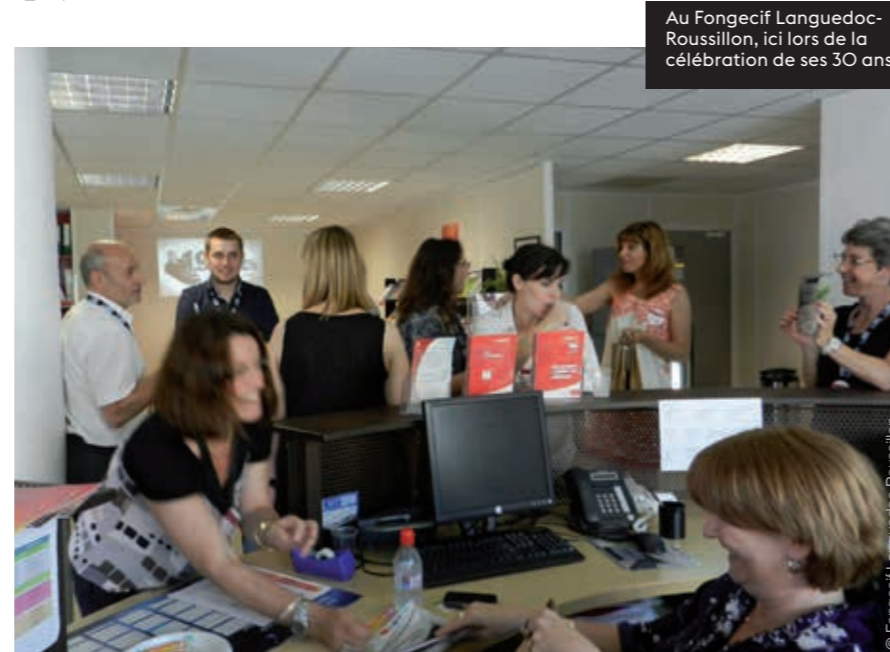
mais aussi du service public régional de l'orientation (SPRO) et donc, de la Région".

Il ne s'en cache pas, "cela a été un peu difficile à mettre en œuvre, car nous n'avions pas du tout l'habitude de travailler ensemble mais, même si c'est aujourd'hui un peu en pause à cause de la fusion, on peut dire que cela a quand même bien fonctionné".

De fait, et dans chaque région, les partenariats se multiplient, souvent déclinés dans la plupart des territoires, à l'instar de la convention signée par quasiment tous les Fongecif avec les Adefim¹. Francis Jérôme le précise, tous les partenariats ne sont pas pour autant forcément gravés dans le marbre des conventions, comme en témoigne le travail de co-intervention dans les entreprises conduit avec l'Apec. Ce que révèlent aussi ces partenariats, c'est la refonte globale de l'offre de services des Fongecif autour du conseil en évolution professionnelle.

Un déploiement adapté aux territoires

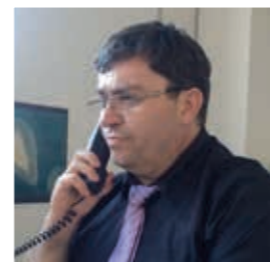
Ce qui ne veut pas dire pour autant que le service soit déjà connu de tous, voire présenté en tant que tel. "Qu'elle soit physique ou à distance, toute l'activité de conseil 2015 est typée CEP, même si le bénéficiaire ne sait pas forcément qu'il est rentré dans ce cadre", explique Francis Jérôme. Côté "back office" (service d'appui) en revanche, ●●●



Au Fongecif Languedoc-Roussillon, ici lors de la célébration de ses 30 ans.



Le Fongecif Auvergne signe, le 29 octobre 2015, une convention de partenariat avec les centres Afpd d'Auvergne.



Francis Jérôme, le directeur du Fongecif Franche-Comté.



Le Fongecif Franche-Comté affiche le conseil en évolution professionnelle.



3 QUESTIONS À

Damien Panouillot, conseiller en évolution professionnelle au Fongecif Franche-Comté

"La réforme a permis l'ouverture"

Qu'est-ce que l'arrivée du CEP a changé dans votre métier ?

L'arrivée du CEP n'a pas fondamentalement changé le métier de conseiller mais il nous a permis d'élargir notre public, au-delà des salariés et demandeurs d'emploi ex-CDD. Aujourd'hui, une personne en questionnement doit être en mesure de trouver une oreille attentive quels que soient sa situation et l'endroit où elle se trouve. Le CEP a surtout permis de développer une nouvelle offre de services.

Observez-vous des différences dans la conduite d'entretiens ?

Ce qui bouge, c'est surtout le fait de devoir répondre à des demandes plus pressantes, par exemple à des personnes sur le point d'être licenciées souhaitant mettre en œuvre leur CPF, sans que l'on ait forcément la nature du projet global. Le risque serait de donner l'impression aux personnes qu'on leur donne les clés pour conduire leur projet, alors qu'on ne leur donne que les outils. En incitant davantage les personnes à rentrer directement par le champ formation, le CEP et la transformation du Dif en CPF ont changé la clef d'entrée.

Quel regard portez-vous sur ce nouveau dispositif ?

Plutôt positif, en ce sens que le CEP a permis de regarder ce que pouvaient faire les autres et de développer des partenariats. Cela nous permet de mobiliser une nouvelle offre de services qui s'adresse à un plus grand nombre de personnes, réajustée par rapport aux demandes du public et plus réactive. Après, que je sois chargé de mission, conseiller emploi-formation, conseiller en mobilité ou conseiller en évolution professionnelle, c'est la posture de conseil qui domine. Le CEP est un générique.

Propos recueillis par Nicolas Deguerry

REPÈRES

LE CEP APRÈS LA FUSION TERRITORIALE

Calendrier de la réforme de la loi du 5 mars 2014 oblige, il n'était pas question d'attendre le 1^{er} janvier 2016, date de la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté pour déployer le CEP. Dès 2015, le Fongecif Franche-Comté a ainsi comptabilisé quelque 1 402 entretiens de niveau 1, 386 entretiens de niveau 2 et 82 de niveau 3. En Bourgogne, c'est un total de 1 061 usagers qui avait été reçu fin septembre 2015, soit 46 % de plus que l'année précédente. Un conseiller a même été formé pour assurer la promotion du CEP sur les réseaux sociaux.

Le directeur du Fongecif Franche-Comté l'assure, si chacun a procédé à son rythme, un travail en collaboration n'en a pas moins été mené par les directeurs et les responsables de pôle pour préparer la fusion à venir.



1. Structures délégataires d'Opcaim.



QUE PROPOSENT LES FONGECIF ?

- 1 Des **informations** générales
- 2 Une **aide** à la décision
- 3 Des **rendez-vous** sur place ou à distance avec un conseiller



Les Fongecif et Opacif, fonds de gestion des congés individuels de formation, gèrent également les CBC (congés bilan de compétences) et les congés VAE (validation des acquis de l'expérience), notamment.

- l'impact est plus visible, avec des conseillers en mobilité professionnelle devenus conseillers en évolution professionnelle en octobre 2015 et un partage des tâches clairement défini : "En Franche-Comté, le niveau 1 du CEP est assuré par les chargés d'accueil et d'information, alors que les conseillers CEP travaillent véritablement sur le projet (niveau 2) et l'ingénierie financière (niveau 3)". Si l'appartenance à un réseau national garantit une certaine normalisation de l'offre, elle n'exclut pas pour autant les déclinaisons régionales.



LE CEP POUR QUOI FAIRE ?

Exemple en Languedoc-Roussillon, où a été conclu un partenariat avec le Faf.TT aux termes duquel le Fongecif LR assure le conseil personnalisé de niveau 2 et s'engage à aiguiller vers le Faf.TT les salariés du périmètre du travail temporaire nécessitant un accompagnement de niveau 3. Au-delà de la répartition des tâches entre partenaires, c'est aussi l'organisation interne qui peut différer selon les Régions. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont ainsi les 18 zones d'emploi de la région qui ont été découpées en trois groupes animés par des équipes territorialisées. Surtout, les compétences des conseillers jusqu'ici spécialisés "gestion" ont été conjuguées à celles des conseillers spécialisés "conseil". Pour Gérard Goron, directeur du Fongecif Paca, il y a là une évolution positive qui satisfait tout autant les équipes qui apprécieraient cette nouvelle polyvalence, que les usagers qui en bénéficieraient. Quant à une éventuelle spécificité Fongecif par rapport aux autres opérateurs CEP, Francis Jérôme souligne : "Nous avons le financement dans la main, cela donne une forme d'autonomie que n'ont ni l'Apec, ni Cap emploi, ni les Missions locales, c'est une force et un plus", apprécie-t-il. ●

UN AN POUR REDESSINER LA CARTE TERRITORIALE DES FONGECIF

Au 1^{er} janvier 2017, l'organisation territoriale des Fongecif devra s'être calée sur la nouvelle carte des régions. Les partenaires sociaux ont donc un an pour s'adapter à cette nouvelle réalité.

Benjamin d'Alguerre

Changement de périmètre en vue pour les Fongecif. Au 1^{er} janvier 2017, exit les vingt-deux Fongecif hexagonaux et bienvenue aux treize nouvelles structures qui se superposeront à la carte des nouvelles Régions. Bien sûr, dans les six non concernées par les fusions (Bretagne, Centre, Corse, Île-de-France, Paca, Pays de la Loire), les partenaires sociaux et les salariés des Fongecif envisagent l'avenir avec sérénité. En revanche, là où les fusions sont à l'ordre du jour, l'appréhension est d'autant plus palpable que les nouvelles gouvernances politiques pourraient se traduire par la disparition de certaines organisations syndicales et patronales des présidences et vice-présidences de ces organismes. "C'est la CGPME qui risque d'en perdre le plus", observe un spécialiste du dossier. "Ce n'est pas un secret, elle est bien moins présente et bien moins implantée dans les régions que le Medef. Pour des raisons historiques, elle conservait cependant certaines présidences. Mais avec le re-

“Cette nouvelle situation nous permettra de nous faire reconnaître comme des professionnels de l'accompagnement”

découpage, elle pourrait perdre les gouvernances qu'elle possède encore, notamment dans l'Est.” Témoignage de ce malaise, les réticences marquées de certains responsables régionaux de la confédération à évoquer le sujet. Mais les représentants des PME ne sont pas les seuls à observer avec vigilance la refonte territoriale des instances. Aux yeux de certains "petits syndicats" on redoute une "normalisation" des Fongecif qui se traduirait par des exécutifs bicéphales contrôlés par les seuls Medef et CFDT, au détriment des autres organisations.

Nouvelles règles financières

Par ailleurs, la nouvelle donne financière, née de la réforme du 5 mars 2014, qui, au 1^{er} janvier 2017, verra la disparition de la collecte directe auprès des entreprises et son remplacement par une dotation versée directement par le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), tête du réseau des Fongecif. "Avant, lorsque nous constatons que les entreprises n'avaient pas réglé leur cotisation Cif, nous pouvions toujours les relancer directement. Demain, ce ne sera plus possible. Et si le FPSPP tarde à verser sa contribution, cela pourra entraîner des défauts de trésorerie pour certains Fongecif", observe un responsable régional. ●●●



Les présidents, vice-présidents, directrices et directeurs des Fongecif célébraient le 14 novembre 2013 les 30 ans des Fongecif.



0,2%

La prochaine collecte aura lieu en février

au titre des revenus 2015. Pour la première fois, les entreprises la verseront non à leur Fongecif mais à leur Opca de branche.

Le Fongecif Lorraine, qui ici réunissait ses partenaires lors de la célébration de ses 30 ans, est concerné par les fusions de Fongecif.



••• “Nous ne laisserons tomber personne !”, répond Pierre Possémé, président (Medef) du FPSPP. “Nous avons d’ailleurs monté voici six mois un groupe de travail dédié aux Opca et aux Opacif en interne du Fonds pour s’assurer qu’aucun Fongecif ne sera lésé par le nouveau système. Les avances du FPSPP seront versées en temps et en heure.” Même tonalité du côté de Philippe Dole, le directeur général du Fonds : “Je ne vois pas pourquoi certains s’imaginent que le nouveau système de financement des Fongecif va leur nuire. Hier, ils collectaient directement auprès des entreprises, et à partir de 2017, ce sont les Opca et les Opacif qui s’en chargeront. Ils ont un savoir-faire indéniable en la matière. Je peux comprendre que, politiquement, certains responsables de Fongecif considèrent qu’ils perdent une certaine forme de contrôle sur ces fonds, mais cela ne se traduira

pas pour autant par une déperdition de collecte.” Les Fongecif pourraient même y retrouver un supplément d’âme. “Cette nouvelle situation nous permettra peut-être de nous faire reconnaître comme des professionnels de l’accompagnement et non plus comme de simples financeurs des congés de formation, comme c’est encore le cas”, admet le dirigeant d’un Fongecif.

Fusions-absorptions

Reste désormais aux Fongecif à se réorganiser pour s’adapter à la nouvelle carte des grandes régions. Un travail pour lequel le FPSPP a décidé de se reposer uniquement sur les partenaires sociaux au niveau territorial.

“C’est à eux d’imaginer les scénarii des fusions-absorptions qui aboutiront aux Fongecif de demain. Nous n’avons pas à nous immiscer dans ce processus”, souligne Pierre Possémé. Ce sont donc les conseils d’administration tenus par les organisations syndicales et patronales qui seront amenés à plancher sur les modalités de rapprochement des instances dans les régions en cours de fusion. Un travail pour lequel le FPSPP les avait conviés à Paris les 26 et 27 décembre derniers dans le cadre d’un séminaire dédié.

“Par rapport à eux, le FPSPP et la DGEFP se positionnent en soutien. Nous sommes prêts à aider les Fongecif qui en feront la demande dans leurs démarches RH ou si le besoin de systèmes d’information particuliers se fait sentir”, indique Philippe Dole. Bien sûr, chacun reste conscient de la difficulté de la tâche qui attend les partenaires sociaux. Malgré cela, le calendrier est contraint. Au 1^{er} janvier 2017, un seul agrément par région sera accordé. ●



Lors de la célébration des 30 ans du Fongecif Lorraine.

Le Civis, contrat d’insertion dans la vie sociale P. 17

La préparation mentale au service de la performance des salariés P. 18

Les nouvelles règles du : développement professionnel continu P. 19



Philippe Grandin
journaliste à Centre Inffo

Le Civis CONTRAT D’INSERTION DANS LA VIE SOCIALE

Mission locale

EXPERTISE



1 UN ENGAGEMENT ENTRE UN JEUNE ET UNE MISSION LOCALE

Les jeunes en difficulté d’insertion professionnelle ont droit à un accompagnement, organisé par l’État, ayant pour but l’accès à un emploi durable (six mois minimum, hors contrats aidés du secteur non marchand). Cet accompagnement est mis en œuvre par la Mission locale, dans le cadre d’un contrat d’insertion dans la vie sociale (Civis) qui n’est pas un contrat de travail, mais un engagement contractuel et formalisé dans une démarche d’insertion. Il est renforcé pour les jeunes non qualifiés. Signé au nom de l’État, par la Mission locale et par le jeune, le contrat décrit les actions engagées par la Mission locale en vue de l’insertion du jeune (entretiens et ateliers collectifs avec des mises en situation professionnelle, propositions d’emploi, de stage, de formation...), ainsi que l’obligation pour le jeune d’y participer. Il précise également la nature et la périodicité (au moins mensuelle) des contacts entre la

Mission locale et le jeune. D’une durée d’un an, il peut être renouvelé pour une durée maximale d’une autre année lorsque l’objectif d’insertion professionnelle n’est pas atteint. Pour les jeunes sans qualification, le Civis peut être renouvelé plus d’une fois, par périodes successives d’un an, jusqu’à la réalisation du projet d’insertion. ●

2 DES CONDITIONS D’ÂGE, D’ACTIVITÉ ET DE RESSOURCES

Pour pouvoir bénéficier du Civis, il faut respecter des conditions d’âge, d’activité et de ressources. Ce contrat concerne les jeunes de 16 à 25 ans révolus ayant un niveau de qualification inférieur ou équivalent au bac général, technologique ou professionnel, ou étant inscrits comme demandeurs d’emploi au minimum douze mois au cours des dix-huit derniers mois au moment de la demande d’un Civis. En outre, le jeune ne doit percevoir aucune rémunération provenant

d’un emploi ou d’un stage, ou d’une allocation quelle qu’elle soit. ●

3 UNE APPROCHE GLOBALE DES DIFFICULTÉS DU JEUNE

L’accompagnement vers l’emploi doit être conçu à partir d’une approche globale des difficultés du jeune (manque d’autonomie, logement, santé, mobilité, souffrance psychique...). Par ailleurs, le référent du jeune doit lui proposer : un emploi, notamment en alternance, précédé si nécessaire d’une formation préparatoire ; une formation professionnelle dans un métier pour lequel des possibilités d’embauche sont repérées ; une action spécifique s’il rencontre des difficultés particulières d’insertion ; une assistance renforcée dans sa recherche d’emploi ou sa démarche de création d’entreprise. Références : articles L. 5131-4 à 7, R. 5131-10, D. 5131-11 à 27 du Code du travail ; circulaires n° 2005-09 du 19 mars 2005 et n° 2010-04 du 21 janvier 2010. ●



Knock Billy
journaliste à Centre Inffo

SAVOIR-AGIR

Au service de la performance
des salariés
**LA PRÉPARATION
MENTALE**



DERRIÈRE LES PERFORMANCES DES SPORTIFS SE TROUVE UNE PROUESSE MENTALE MINUTIEUSEMENT CULTIVÉE. DE MÊME, ON EXIGE DES SALARIÉS D'ATTEINDRE DES OBJECTIFS ET D'AUGMENTER LEURS PERFORMANCES. COMMENT GÉRER LA PRESSION ?

Dans le sport comme en entreprise, "le mental joue un rôle important dans la réussite et la performance. En entreprise, le savoir et les compétences seuls ne peuvent pas mener le manager ou son collaborateur à être performant. Il doit aussi être accompagné par le mental", précise Faustin-Gaëtan Lévesque, formateur et préparateur mental en sport et en entreprise à La Pocatière (Québec). La préparation mentale vise à aider l'individu à exprimer le meilleur de son potentiel, à économiser son énergie, à améliorer son estime de soi, sa capacité de concentration, à accepter ses erreurs, voire à prendre du recul face à certaines situations. "En transposant les situations confortables vers des situations qui, a priori, le sont moins, elle lui permet

de cultiver son bien-être aussi bien dans sa vie personnelle que professionnelle", explique Nicolas Dugay, directeur associé de Booster Academy, un cabinet de conseil et de formation en management et coaching. Il accompagne et forme aussi bien des responsables de grandes entreprises, que des managers et des salariés de PME. "Comme avec le sportif, la préparation consiste à entraîner l'individu à réduire son stress et son anxiété. On l'aide à mettre en place les conditions (concentration, endurance, etc.) nécessaires pour parvenir à des résultats optimaux", indique Faustin-Gaëtan Lévesque.

Qui précise : "L'entraînement mental peut stimuler la motivation, la confiance et l'efficacité. Il peut améliorer la performance et l'envie de réussir une mission." En effet, explique son collègue français, "quelle que soit la situation, la préparation mentale peut permettre de faire la différence : que ce soit lors d'un échange avec un collègue ou un client ou de l'animation d'une réunion". Selon lui, les entreprises manifestent un intérêt de plus en plus croissant pour la formation et l'information de leurs salariés sur l'impact du mental sur le bien-être au travail et la performance professionnelle. ●

POUR UN "MENTAL DE GAGNANT"...

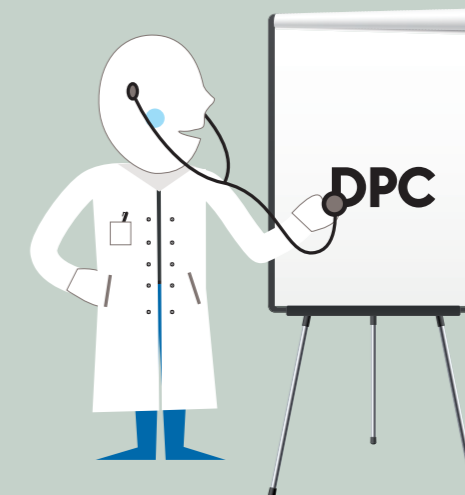
Dans leur *Petit cahier d'exercices pour développer un mental de gagnant* (Jouvence Éditions), Nicolas Dugay et Ingrid Petitjean présentent une synthèse des pratiques en matière de préparation mentale. Ils y proposent des outils permettant de trouver ou retrouver "un mental performant". Les initiales de l'acronyme de la méthode, *Prefera*, résument tout un programme : "plaisir" (bien-être et attitude mentale positive) ; "raisons d'être" (ce pourquoi une personne vit ou à quoi elle aspire) ; "exigence" (envers soi-même) ; "forme" (amie du mental) ; "échange" (avec soi-même et les autres) ; "réussite" (indispensable à comprendre et analyser) ; "amour de soi" (s'accepter avec ses forces et ses faiblesses). Une méthode qui permet, selon les auteurs, "d'ouvrir les portes d'un mental d'acier, source de réussite et de bien-être dans bien des domaines de la vie".



Aurélie Maurize
juriste à Centre Inffo

LÉGISLATION

Les nouvelles règles du
**DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL
CONTINU**



LA LOI DE MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ ADOPTÉE PAR LE PARLEMENT LE 17 DÉCEMBRE 2015 A REDÉFINI LE "DPC", CRÉÉ UNE OBLIGATION TRIENNALE ET UNE NOUVELLE ENTITÉ GESTIONNAIRE.

Instauré en 2009 par la loi "Hôpital, patients, santé, territoires" et mis en place depuis le 1^{er} janvier 2013, le développement professionnel continu (DPC) crée une obligation de formation continue pour tous les professionnels de santé quels que soient leurs modes d'exercice. La nouvelle loi de modernisation du système de santé, adoptée définitivement par le Parlement le 17 décembre 2015, vient corriger l'une des critiques formulées dans un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, en avril 2014, selon laquelle le contenu de l'obligation n'aurait pas fait l'objet d'une définition précise. Le DPC devient "une démarche comportant des actions de formation continue, d'analyse, d'évaluation et d'amélioration des pratiques et de gestion des risques". Cette mesure permet de redéfinir le périmètre de l'obligation du DPC tout en continuant de l'inscrire dans une

démarche globale. L'une des évolutions majeures introduites par le législateur concerne la régularité avec laquelle les professionnels doivent se plier à l'exercice. D'une obligation annuelle, le dispositif de formation réglementé passe à une obligation triennale. Afin de garantir une marge de manœuvre plus grande aux professionnels sur le plan scientifique et pédagogique, les orientations pluriannuelles prioritaires fixées par arrêté ministériel seront désormais de trois ordres : nationales, afin de s'inscrire dans le cadre de la politique de santé, mais aussi spécifiques à la profession, sur la base de propositions des Conseils nationaux professionnels, et, enfin, issus du dialogue conventionnel. L'Organisme gestionnaire du développement professionnel continu, renommé Agence nationale du développement professionnel continu, assurera le pilotage et contribuera à la gestion financière du dispositif de DPC pour l'ensemble des professionnels de santé. La structuration juridique de groupement d'intérêt public État-Assurance maladie demeure néanmoins la même. Les missions de cette ANDPC,

mais également les modalités selon lesquelles les organismes devront présenter leurs programmes de formation, les modalités d'évaluation de ces derniers, ainsi que les sanctions en cas de manquements, seront prochainement définies par un décret en Conseil d'État. Le délai de promulgation de deux semaines étant suspendu du fait d'une saisine du Conseil constitutionnel, il faudra attendre le lendemain de la promulgation de la loi pour que cette nouvelle loi de modernisation du système de santé entre en vigueur. ●

LES CRITIQUES DE L'IGAS AUXQUELLES IL FALLAIT RÉPONDRE

En 2014, un rapport de l'Igas sur le contrôle de l'Organisme gestionnaire du développement professionnel continu (OGDPC) et l'évaluation du DPC émettait plusieurs critiques du système. Parmi elles : une rigidité due aux "développements informatiques mal maîtrisés" ; des moyens financiers insuffisants pour assurer le respect par tous de l'obligation ; des retards de paiement des professionnels et des organismes ; des défauts de conception tels que la sanction au manquement de l'obligation, non organisée.

LE +

Les produits, services et formations proposés par Centre Inffo.

Boîte à outils L'INTÉGRALITÉ DE VOS GUIDE PRO

Centre Inffo vient de rééditer l'intégralité des "Guide Pro" de cette première année d'édition. Créée dans le sillage de notre nouvelle formule d'Inffo formation, en décembre 2014, cette séquence Guide Pro a été conçue comme la boîte à outils des acteurs de la formation. Votre magazine vous propose ici des éclairages juridiques sur une question d'actualité à travers "Expertise" et "Législation". Avec un souci constant de s'adresser à tous les publics : employeurs privés, salariés, organismes de formation, fonction publique. Les dispositifs de la formation y sont contextualisés en s'appuyant à la fois sur l'expertise des juristes de Centre Inffo et sur celle des meilleurs spécialistes. Enfin, "Savoir agir" propose une approche "coaching" des problématiques de formation. ●



+ D'INFOS
www.actualite-de-la-formation.fr/rubriques/les-dossiers-de-centre-inffo



Partenariat Erasmus+France REMISE DES LABELS EUROPÉENS DES LANGUES

Pour distinguer un projet porteur d'innovation pédagogique ou une bonne pratique dans l'enseignement et l'apprentissage des langues, la Commission européenne et ses agences nationales organisent chaque année un concours dans 33 pays européens. En 2016, la cérémonie de remise des labels européens des langues sera parrainée par la députée européenne Nathalie Griesbeck et aura lieu le 21 janvier à Paris. Une initiative à laquelle s'associe Centre Inffo dans le cadre de son partenariat avec Erasmus+ Éducation Formation France. ●

+ D'INFOS
www.agence-erasmus.fr/page/label-langues



Site Régions et formation AU FIL DES JOURS, CONNAÎTRE LES NOUVEAUX INTERLOCUTEURS RÉGIONAUX

2016, année charnière pour les Régions : tous les Conseils régionaux ont désormais de nouveaux exécutifs. Sept d'entre eux gèrent une fusion qui redéfinit leur périmètre. Services déconcentrés de l'État et services des Conseils régionaux seront reconfigurés dans les nouvelles "grandes régions". Après l'élection des présidents est venue celle des vice-présidents en charge de la formation professionnelle, de l'apprentissage et/ou de l'orientation, et les présidents de commissions dédiées. Pour suivre en temps réel toutes ces évolutions et connaître les nouveaux interlocuteurs en régions, consultez le site dédié de Centre Inffo et abonnez-vous au compte Twitter @inffo_regions. ●

+ D'INFOS
www.regions-et-formation.fr



Les experts juridiques de Centre Inffo AU SALON DU TRAVAIL ET DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Les 22 et 23 janvier, retrouvez les experts juridiques de Centre Inffo au Salon du travail et de la mobilité professionnelle qui se tiendra à la Grande Halle de la Villette, à Paris. Ils animeront deux conférences officielles de cet événement organisé par le groupe L'Express : "Choisir une formation, les étapes-clés" et "Comment tirer profit du bilan de compétences ? Comment le financer en 2016 ?", ainsi que deux ateliers (sur le CPF et la VAE). En dehors de ces animations, ils répondront à vos questions sur le stand "formation professionnelle et apprentissage" de la DGEFP. ●



+ D'INFOS
www.salondutravail.fr



Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées NAISSANCE D'UNE NOUVELLE AGEFOS-PME RÉGIONALE

Agefos-PME Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées, nouvelle entité issue du rapprochement des deux régions, a été officiellement créée, dès le 18 décembre dernier. Elle a désigné son conseil d'administration, qui siègera à Toulouse.

C'est Jean-Charles Mazières (CGPME), ancien vice-président d'Agefos-PME Midi-Pyrénées, qui devient président. Le vice-président est Mohamed Alouta (CGT).

Le directeur de la nouvelle instance est Philippe Mazza, ancien directeur d'Agefos-PME Languedoc-Roussillon. Elle prendra

son nom définitif une fois que celui de la région sera officiellement avalisé par le Conseil d'État. La dévolution des biens des deux associations doit intervenir avant le 31 octobre 2016. D'ici là, les deux directions régionales et chaque entité départementale devraient continuer à fonctionner comme auparavant et traiter chacune ses dossiers formation. La réorganisation pourra être de plusieurs ordres, comme un partage de tâches administratives ou une redistribution des entités départementales. La nouvelle instance comptera plus de 30 000 entreprises adhérentes, représentant plus de 250 000 salariés. ●

Philippe Mazza, directeur régional d'Agefos-PME en Languedoc-Roussillon depuis 2012, était le "préfiguré" de la fusion.



+ D'INFOS
www.agefos-pme-languedocroussillon.com



FORMATEURS

VALORISEZ VOTRE PROFESSIONNALISME

GRÂCE À LA CERTIFICATION QUALITÉ





Certification qualité des professionnels de la formation et du conseil
certif-icpf.org | info@certif-icpf.org | 01 82 83 56 40

PARTENAIRE DE L'UHFP 2016



Centre national de la fonction publique territoriale OBJECTIF : MAINTENIR LES PRESTATIONS FORMATION

Suite au vote de la loi de finances 2016, le taux de cotisation des collectivités à la formation professionnelle a été fixé à 0,9 %, au lieu de 1 % précédemment.

Cela représente une réduction de 35 millions d'euros, équivalant à 10 % des recettes du Centre national de la fonction publique territoriale, explique son président, François Deluga. Avant même ces restrictions budgétaires, "nous avons fait chuter autant que possible les frais fixes", souligne-t-il. Depuis la rentrée 2016, toute la procédure d'inscription est en ligne, pour les 900 000 stagiaires, ce qui représente des économies conséquentes. "Nous économisons sur tous les frais

généraux depuis trois ans. Nous avons digitalisé toute notre communication. Sur les seuls catalogues, cela nous a permis d'économiser 2 millions d'euros, entre les frais d'impression et d'envoi." Par ailleurs, le CNFPT a acheté ses bâtiments, au lieu de continuer à les louer, et a renégocié tous ses forfaits téléphoniques. En 2015, ses frais de fonctionnement ont baissé de 5 %. "En 2016, nous pourrions encore maintenir le même niveau de prestations. Mais dès 2017, si la situation n'évolue pas, notre politique de formation sera directement impactée", prévient François Deluga. ●

François Deluga, président du CNFPT.



+ D'INFOS www.cnfpt.fr

VOTRE ORGANISME DE FORMATION SUR UN PETIT NUAGE

PRODUCTIVITÉ AGILITÉ

EXPERTISE 30 ANS FORMATION

RELATION CLIENT

Accélérez votre transformation numérique aujourd'hui !

Organismes de formation Enseignement supérieur Université d'entreprise-RH Organismes Collecteurs

VAL Software
Bien plus que des logiciels www.valsoftware.com

Régions POUR LA MISE À DISPOSITION DES SERVICES DE L'ÉTAT

Pour avoir accès à tout ou partie des services de l'État qui participent à l'exercice des compétences transférées par la loi du 5 mars 2014, les Conseils régionaux doivent conclure des conventions avec les représentants de l'État.

Le décret n° 2015-1694, paru au Journal officiel du 19 décembre dernier, porte sur la convention type de mise à disposition. Ainsi, le président du Conseil régional disposera, en tant que de besoin, des "services ou parties de services" de la Direccte chargés des actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'acquisition des compétences-clés, de l'accès des personnes handicapées à la formation, d'accompagnement de la VAE, de la coordination des actions des organismes participant au service public régional de l'orientation (SPRO), etc. Il disposera également des services de la Direction interrégionale des services pénitentiaires chargée de la formation professionnelle des personnes sous main de justice. ●

+ D'INFOS www.droit-de-la-formation.fr

COMPTEZ SUR UN ALLIÉ POUR VOS RECRUTEMENTS

DES CONSEILLERS SPÉCIALISÉS
« ENTREPRISES » SONT FORMÉS POUR RÉPONDRE
TOUJOURS MIEUX AUX BESOINS DES EMPLOYEURS.



AGIR POUR VOUS,

AVEC VOUS.



Universités DÉVELOPPER UNE IDENTITÉ “FORMATION CONTINUE”

La situation financière globale des universités s'améliore, mais reste fragile. Un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) et de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche (IGAENR) suggère des solutions.

Dans les établissements, souligne le rapport, l'amélioration de la situation financière a été obtenue grâce à un “ralentissement de la progression” de la masse salariale et par la diminution des dépenses d'entretien et d'investissement. À présent, les universités doivent “dynamiser les ressources propres”.

Notamment, “le développement des prestations de recherche ou des activités de formation continue doit être encouragé, à condition de s'assurer que leur facturation prend en compte la totalité des charges directes et indirectes supportées par l'établissement”.

Les inspecteurs rappellent que la part des universités dans l'activité globale de formation continue en France est très faible (en dessous de 2 %). Pour chaque établissement, il conseille de “s'appuyer sur une stratégie de différenciation autour de ses domaines d'excellence, afin de développer une identité propre et une stratégie de coopération lui permettant de limiter ses coûts sur les autres champs”. ●



À l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard.

D'INFOS

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr



ESSEC
BUSINESS SCHOOL

Pionniers pour l'avenir

Dans un monde toujours plus ouvert et technologique, l'ESSEC Business School forme des professionnels libres, agiles et audacieux, grâce au mariage de l'exigence académique, de l'implication dans la vie économique et de l'engagement dans la société.

L'esprit pionnier vous inspire, rejoignez l'ESSEC Business School !

www.essec.edu

L'esprit pionnier

Agence nouvelle des solidarités actives L'ANSA FÊTE SES 10 ANS



François Énaud, président de l'Ansa.

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) a pour objet de développer des projets de lutte contre la pauvreté qui renforcent “de nouvelles formes de solidarités”.

Fondée en janvier 2006 par Benoît Genuini, ancien président d'Accenture, et Martin Hirsch, alors président d'Emmaüs, cette association présidée depuis 2009 par François Énaud, président du groupe Steria, fête ses 10 ans. C'est elle qui a été, notamment, à l'origine de la création du RSA, revenu de solidarité active, qu'elle a expérimenté en 2007. Une nouvelle “feuille de route” est en préparation et sera publiée à l'automne. Elle sera partagée avec les responsables politiques, publics, associatifs ou du secteur privé engagés dans des actions sociales. ●

D'INFOS www.solidarites-actives.com

Demos UN PARTENARIAT POUR DES FORMATIONS CERTIFIANTES

Le groupe Demos a mis en place une politique de partenariat afin de proposer des dispositifs certifiants, comme la réforme y incite. Il vient de signer un partenariat avec l'ESG, groupe français d'enseignement supérieur dans le domaine du management, du commerce, du marketing et de la finance. Objectif, concevoir des dispositifs éligibles au compte personnel de formation. ●

D'INFOS www.demos.fr ● www.groupeesg.fr

Défi métiers UN ÉTAT DES LIEUX DES BESOINS DE FORMATION EN ÎLE-DE-FRANCE

Quelles sont les perspectives d'emploi dans la région Île-de-France à l'horizon 2022 ? Défi métiers, le Carif-Oref, dresse une liste des métiers porteurs.

Les cadres des services administratifs, comptables et financiers pointent en première position, avec des créations de postes possibles évaluées à plus de 36 000, alors qu'au niveau national (classement France Stratégie), il n'arrive qu'en quatrième position.



Le quartier d'affaires de la Défense (92).

De même, les cadres de la banque et des assurances figurent en troisième position en Île-de-France et beaucoup plus bas dans le classement national. Se retrouvent également les métiers de service, tels qu'aides à domicile et aides ménagères, ou encore employés dans l'hôtellerie-restauration. Les professions d'ingénieur en informatique, des arts et du spectacle, ou encore de cuisinier ou d'enseignant compteront parmi les métiers d'avenir dans la région parisienne. L'Île-de-France compte 5 700 000 salariés, soit 23 % des effectifs nationaux, 26 % de cadres, soit 11 points de plus que sur le reste de l'Hexagone, et 19 % d'ouvriers, soit 10 points de moins que pour l'ensemble du pays. ●

D'INFOS

www.defi-metiers.fr

Après les élections régionales

LES NOUVEAUX VICE-PRÉSIDENTS CHARGÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le 4 janvier, de nombreux Conseils régionaux ont procédé à l'élection de leurs nouveaux vice-présidents délégués, parmi lesquels ceux en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Knock Billy et Cédric Morin

Certaines Régions avaient préalablement officialisé le mandat de leurs élus. C'est le cas notamment de la Bretagne (dès le 13 décembre), mais aussi de l'Île-de-France et du Centre-Val-de-Loire (le 18 décembre). Pour sa part, Pays de la Loire désignera les siens le 25 janvier. La Normandie officialisera ses nominations le 28 janvier, mais son nouveau président, Hervé Morin, a cité le nom de l'élu qui aura en charge les politiques de formation. À l'heure où nous mettons sous presse, l'information n'était pas connue en ce qui concerne la Corse. Outre-mer, la Martinique, la

Guadeloupe, la Guyane et la Réunion, désormais "Collectivités territoriales uniques", n'ont plus, depuis ces élections, de Conseil régional (ni de Conseil général), mais une Assemblée. Chacune conserve les compétences formation des anciens Conseils régionaux. Nous présenterons leurs vice-présidents formation dans une prochaine édition.

Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes

Catherine Veyssy, a été nommée par le président Alain Rousset vice-présidente en charge de la formation professionnelle. Anciennement conseillère régionale d'Aquitaine (depuis 2004), cette attachée territoriale est, notamment, membre du conseil d'administration du Céreq. Et par ailleurs présidente de la Mission locale des Hauts de Garonne à Cenon.

Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

Présidée par Philippe Richert, la Région a un vice-président en charge de l'emploi, de la formation et de l'apprentissage : Gérard Cherpion. Il est membre



De gauche à droite et de haut en bas : Karine Charbonnier (Nord-Pas-de-Calais - Picardie), Isabelle Gaudron (Centre-Val-de-Loire), Gérard Cherpion (Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine), Jérôme Chartier (Île-de-France), Sylvie Laroche (Bourgogne - Franche-Comté), Georgette Bréard (Bretagne) et Catherine Veyssy (Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes).

de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et auteur de plusieurs rapports parlementaires sur la formation. La vice-présidente en charge de l'orientation et de la jeunesse est Elsa Schalck. La commission formation professionnelle sera présidée par Véronique Marchet, première adjointe au maire de Reims et conseillère régionale.

Auvergne - Rhône-Alpes

Le président du Conseil régional Laurent Wauquiez a nommé

Stéphanie Pernod-Beaudon, vice-présidente déléguée à la formation professionnelle et à l'apprentissage. Ancienne présidente du groupe d'opposition au Conseil régional de Rhône-Alpes, elle est suppléante du député de l'Ain Étienne Blanc, après avoir été son attachée parlementaire.

Bourgogne - Franche-Comté

Après son élection à la tête du nouveau Conseil régional, Marie-Guite Dufay a confié le portefeuille apprentissage et formation professionnelle à

Sylvie Laroche. Cette ancienne diplômée de l'Institut du travail social à Besançon a été en charge de la formation tout au long de la vie auprès de Marie-Guite Dufay déjà, lorsqu'elle était présidente de la Franche-Comté.

Bretagne

La vice-présidente en charge de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'orientation est Georgette Bréard. C'est son troisième mandat de vice-présidente à la Région Bretagne, d'abord en charge du patrimoine, puis de la formation professionnelle. Elle a piloté l'élaboration du contrat de plan régional de développement des formations et installé le service public régional de l'orientation.

Centre-Val-de-Loire

Le portefeuille de vice-présidente déléguée à la formation professionnelle, à l'insertion et à l'orientation revient à Isabelle Gaudron.

Conseillère régionale depuis 1998, elle a été élue pour la première fois vice-présidente en 2006. Isabelle Gaudron est membre du conseil d'administration de Centre Inffo. Cathy Munsh-Masset devient vice-présidente déléguée à l'éducation et à l'apprentissage. Elle a été conseillère municipale de Blois à l'âge de 20 ans. Elle est par ailleurs directrice générale d'une association médico-sociale.

Île-de-France

C'est Jérôme Chartier, nouveau vice-président en

charge de l'économie et de l'emploi, qui pilotera la politique de formation professionnelle, d'apprentissage et d'orientation. Ancien gérant de sociétés, Jérôme Chartier est député du Val-d'Oise depuis 2002. Il a été en 2004 chargé de mission auprès de François Fillon, alors ministre de l'Éducation nationale.

Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées

La nouvelle présidente, Carole Delga, a choisi Béatrice Négrier pour assurer la fonction de vice-présidente de la Région en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Formatrice de profession, elle occupait le même portefeuille au sein de l'exécutif de Languedoc-Roussillon.

Normandie

Le futur vice-président en charge de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'orientation est David Margueritte. Il est vice-président de la commission formation du Conseil régional.

Nord-Pas-de-Calais - Picardie

Sébastien Huygue est 6^e vice-président en charge de l'apprentissage et Karine Charbonnier, 9^e vice-présidente en charge de la formation et des relations avec les entreprises. Cette chef d'entreprise de 47 ans qui fait ses premiers pas d'élu avait été remarquée en décembre 2014 à l'occasion d'un débat avec François Hollande où elle représentait la société civile. ●

CÉREQ : LA DIVERSIFICATION APRÈS LE REDRESSEMENT

Avec une nouvelle présidente depuis novembre dernier, Florence Cordier, des finances à l'équilibre et une politique de diversification des revenus, le Céreq aborde sereinement l'année, en dépit de la baisse des dotations de l'État.

Cédric Morin



Alberto Lopez, directeur du Centre d'études et de recherche sur les qualifications.

"Mon arrivée en 2012 coïncide avec la stabilisation financière du Céreq. Nous avons 8 millions d'euros de subvention, un montant qui est stabilisé et qui provient principalement aujourd'hui du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ne représente plus qu'un huitième de notre budget. Nous sommes également passés sous un régime de TVA plus favorable, ce qui nous a permis de revenir à l'équilibre", explique Alberto Lopez.

Les Régions : des partenaires devenus stratégiques

Si la diversification des financeurs publics a permis de stabiliser l'existant, ce n'était pas suffisant pour préparer l'avenir dans un contexte où les opérateurs de l'État sont amenés à contribuer à l'effort de redressement des comptes sur le moyen terme. "Nous avons engagé une réflexion sur nos missions de service public, en prenant en compte le rôle croissant des Régions dans notre champ d'intervention. C'est l'occasion de développer de nouveaux partenariats", poursuit Alberto Lopez, en précisant que le taux des subventions sera dégressif dans les années à venir.

Néanmoins, dans un contexte où une baisse générale de 2 % des subventions des opérateurs de l'État est prévue pour 2015, qu'elle sera de - 4 % en 2016 et - 6 % en 2017, le Céreq bénéficie d'une évolution plus favorable.

"Nous n'avons perdu que 1 % en 2015, en 2016 ce sera - 2,9 %. Par ailleurs, nous avons développé des partenariats avec le monde de la recherche, nous allons publier en 2016 notre enquête sur la génération sortie du système scolaire en 2013. Cela alimentera nos recettes dans le cadre des

Dans un contexte de baisse régulière des dotations de l'État à ses opérateurs, et après plusieurs années de "vaches maigres" qui l'ont mis en péril, le Centre d'études et de recherche sur les qualifications a su diversifier ses revenus et assurer sa stabilité financière. Ainsi en 2012, quand Alberto Lopez a été nommé directeur de l'établissement basé à Marseille, le Céreq était en péril, avec en 2011 des subventions du ministère du Travail qui avaient été divisées par deux.



8

millions d'euros de subventionnement, essentiellement du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

conventions que nous passons et qui représentent un budget de 1 million d'euros. Ces analyses sur le parcours des jeunes intéressent tout particulièrement certains secteurs, comme le sanitaire et social."

Le contrat d'objectifs et de performance

À la fin de l'année 2014, le Céreq a signé un contrat d'objectifs et de performance mettant en exergue trois champs de progression : la production de connaissances, leur diffusion et l'accroissement des fonds propres.

Premièrement, donc, la production de connaissances passe par le développement des partenariats avec des chercheurs de centres associés, et par les dispositifs d'animation de la recherche sur des questions comme les qualifications.

Deuxièmement, l'organisme s'engage à optimiser les dispositifs de dissémination des connaissances, avec une stratégie de communication pour renforcer sa visibilité auprès des opérateurs régionaux. "Ce sont des partenaires essentiels et nous avons engagé un travail avec le Carif-Oref dans ce sens. Nous les avons invités à notre quatrième biennale organisée en octobre 2015", poursuit Alberto Lopez. Si la manifestation faisait logiquement la part belle aux travaux portant sur les politiques emploi-formation des branches, l'après-midi du 7 octobre a été consacré notamment à l'articulation entre ces dernières et les territoires pour développer des outils de diagnostic et de prospective.

L'objectif d'optimisation des moyens

Le troisième objectif du contrat d'objectifs et de performances est d'optimiser les moyens en interne, en augmentant notamment l'accès à la formation, pour accroître les fonds propres. Du

LES MISSIONS DU CÉREQ

Depuis quarante ans, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications s'est imposé comme un expert majeur de la relation formation-emploi au sein de la société française. Son action dans ce champ s'articule autour de trois missions principales. Il mène des études et recherches sur les qualifications pour comprendre comment ces dernières permettent de s'intégrer professionnellement, ou encore identifier les conditions de la mobilité professionnelle. Le Céreq évalue également les formations et les dispositifs publics dans le champ de l'insertion ou de la formation professionnelle, ou encore du recrutement. Enfin, avec l'analyse de ces différentes données, il produit des diagnostics, avis et propositions sur les politiques de formation et d'enseignement.

côté syndical, la CGT a un regard plus critique sur les évolutions entreprises. "Forcément, quand on réduit les moyens, on réduit les missions de service public. Pourtant, avec la mise en œuvre des réformes récentes et la création des nouveaux outils dédiés à l'orientation, le Céreq est un organisme public indispensable", explique Jean-Claude Labranche, qui est administrateur CGT du Céreq.

Ce dernier est favorable à l'implication plus grande des salariés. "À l'occasion du conseil d'administration du 24 novembre dernier, où a été nommée la nouvelle présidente du Céreq, Florence Cordier, je lui ai rappelé que si la gouvernance est paritaire, cela doit servir", poursuit Jean-Claude Labranche. Florence Cordier a décliné notre demande d'interview, confirmant qu'elle souhaitait en premier lieu s'exprimer devant les salariés du Céreq et leurs représentants. Une décision qui rappelle que le dialogue social est indispensable pour garantir la réussite des orientations choisies par l'organisme. ●



Le Céreq, un organisme public indispensable"

Jean-Claude Labranche administrateur CGT du Céreq



ANTOINE GODBERT
ANCIEN DIRECTEUR D'ERASMUS+ FRANCE

Parcours

1987
naissance du programme Erasmus

2010
nommé directeur de l'agence Europe-Education-Formation

2014
le programme Erasmus+ succède au programme Erasmus et l'agence devient Erasmus+ France

“ERASMUS+ : 75 000 MOBILITÉS PAR AN”

Pendant cinq ans à la tête de l'agence Erasmus+, le dynamique directeur Antoine Godbert cède aujourd'hui sa place. Il revient sur son bilan actif marqué par la mobilité et l'ouverture vers les autres.

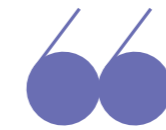
Propos recueillis par Célia Coste

Pourquoi quittez-vous aujourd'hui votre poste de directeur d'Erasmus+ ?

Au bout de cinq ans, tout le monde s'en va et ce n'est pas plus mal d'apporter du renouveau. J'ai été heureux de diriger l'agence pendant une période de transition. Pour les cinq ans à venir, nous entrons dans une période de stabilité. J'ai probablement été choisi car, dans une période de tension et de complexité, on a estimé que mon profil était le meilleur. Aujourd'hui, il faut inscrire le personnel de l'agence dans du long terme. Tout est mis en place pour réussir, un plan stratégique à trois ans a été mis en place et, surtout, de nouveaux chantiers ont été ouverts, notamment concernant le sport et la jeunesse.

Quel bilan tirez-vous de ces années passées à la tête de l'agence ?

Beaucoup de choses ont bougé depuis 2010. Le nombre de bénéficiaires n'a cessé de croître depuis mon arrivée en 2010. Aujourd'hui, nous recensons 75 000 mobilités par an, dont 40 000 pour les étudiants, en dépit des menaces sur le budget. Les budgets alloués sont aussi en croissance. Quand j'ai commencé, nous étions en dessous de 100 millions d'euros et, en 2015, nous avons distribué 128 millions d'euros. C'est rare dans les politiques nationales et européennes et cela s'explique par une volonté forte du Conseil européen et du Parlement européen malgré les restrictions budgétaires globales. Ce que je retiens également, c'est l'internationalisation



Des budgets alloués en croissance”

lisation du programme. En 2011, les révolutions arabes ont débuté en Tunisie et dans d'autres pays de l'Euromed (Union pour la Méditerranée). Notre intuition a été de dire que le destin commun de l'Union européenne était aussi d'inclure le monde méditerranéen. C'est pour cette raison qu'a été mise en place une plateforme Euro-med Mobilities inspirée de celle d'Erasmus+ pour favoriser les échanges avec tous les pays de la Méditerranée.

Selon vous, qu'est-ce qui explique l'image positive véhiculée par Erasmus ?

Je pense que la fidélité qu'inspire Erasmus est liée à plusieurs choses. C'est une marque de bonheur, d'efficacité. Erasmus+ est flexible car il ne concerne plus seulement des mobilités mais aussi des partenariats stratégiques. Nous nous associons avec les entreprises, les collectivités et les associations autour de projets d'innovation. Enfin, le programme s'internationalise, ce qui confère à l'Europe une dimension de fierté face au monde, dans une époque marquée par la désillusion et la déception autour des questions européennes.

Vous vous êtes mobilisé pour promouvoir la mobilité dans l'apprentissage. Comment faire en sorte qu'Erasmus apprenti rencontre demain autant de succès qu'Erasmus étudiant ?

Pour dynamiser la mobilité de ce type de public, il me semble important d'accroître le budget afin de renforcer l'accompagnement. Se lancer dans une mobilité est plus difficile que pour les étudiants pour de multiples raisons culturelles et économiques. Il faut que les entreprises et les maîtres d'apprentissage soient convaincus de la pertinence d'un tel projet. Les formateurs doivent prendre conscience du fait qu'ils en sont les bénéficiaires. Deuxièmement, il faut dépasser le complexe de la langue. Quand les jeunes pratiquent l'immersion, ils s'en sortent généralement très bien et sont satisfaits de l'expérience. Il est aussi nécessaire que les territoires s'impliquent et se rendent compte de l'opportunité d'Erasmus pour le développement des compétences au

niveau local. Enfin, Erasmus doit être une préoccupation mise en avant par les acteurs des autres systèmes (Universités...). Il existe un véritable blocage culturel que nous devons dépasser.

Comment souhaitez-vous que le travail de l'agence évolue dans les années à venir ?

Il faut qu'Erasmus+ aille plus loin sur la dimension internationale et sur la diversification des publics tels que les apprentis. L'avenir d'Erasmus+, c'est d'être capable de jouer un rôle de pont entre le monde de l'emploi et le monde de l'éducation tout en créant de l'espoir et du positif. Ça paraît simple mais avec le nombre d'acteurs institutionnels en présence, c'est un véritable défi. En outre, il existe un véritable enjeu sur les compétences sur lequel le projet doit être efficace tout en étant utile pour la citoyenneté européenne. Sur ce dernier point, j'ai essayé d'agir en faisant en sorte que l'agence soit exemplaire. Symboliquement, tout le personnel de l'agence a circulé à travers l'Europe et nous avons même conduit en 2015 notre conférence annuelle à l'étranger. Ce qui fait la force de l'agence, c'est qu'elle soit nationale. Je ne suis pas sûr qu'avec une agence européenne et un poste en France cela fonctionne aussi bien. Il y aurait une vision négative d'une agence communautaire émanant de Bruxelles. ●

AVEC LA COMMISSION NATIONALE DE L'UNESCO

Preuve de l'ouverture du programme Erasmus+ à l'international, Antoine Godbert a clos son mandat en signant une convention de partenariat avec la Commission nationale de l'Unesco. L'accord conclu vise à renforcer la coopération des deux institutions "par la mise en place d'actions communes, d'échanges d'informations et de bonnes pratiques". En outre, l'agence et la Commission s'engagent à œuvrer pour le développement conjoint des chaires Unesco et des chaires Jean-Monnet que les parties considèrent "complémentaires au plan thématique".

EDDY SCHWEITZER

DU BTP À LA PROTECTION RAPPROCHÉE

À seulement 25 ans, Eddy Schweitzer entame sa première reconversion : bien que passionné par le BTP, les aléas du secteur l'amènent aujourd'hui à tenter l'aventure des métiers de la sécurité.

Nicolas Deguerry

L'occasion ne nous aura pas été donnée d'échanger avec le père, mais à entendre le fils, on se dit que ces deux-là ont dû partager plus d'une passion. Jamais loin des choix professionnels du rejeton, le père semble avoir ouvert la voie, dans le choix initial comme dans la reconversion. Peu enthousiasmé par la filière générale, Eddy Schweitzer rejoint une Maison familiale rurale dès 14 ans pour s'essayer aux métiers du bâtiment. Son choix confirmé par de nombreux stages, il valide deux CAP en apprentissage et signe son premier CDI au sein de l'entreprise familiale.

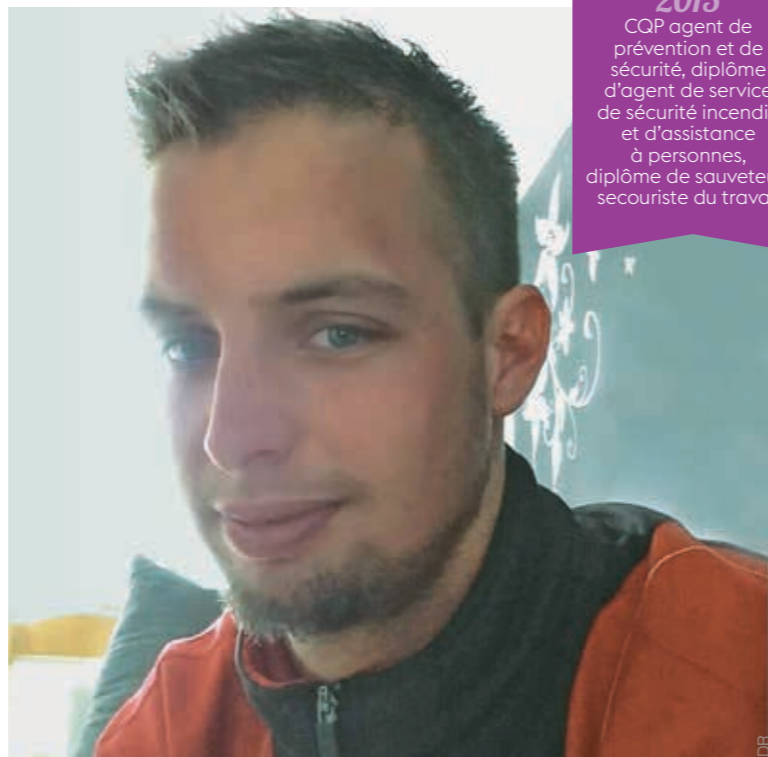
Heureux dans son métier, il décide même de monter sa propre entreprise lorsque son père est contraint de fermer la sienne. Mais s'il aime bâtir, il supporte moins d'avoir à faire face à la crise qui frappe la construction. Pour lui, le moment est venu de tenter tout autre chose.

Attiré de longue date par les métiers de la sécurité qu'il relie au goût du contact et au plaisir de servir, il a depuis quelque temps déjà mis à profit ses week-ends pour participer à quelques missions. Souhaitant désormais en faire son métier principal, il postule au Gréta de Lyon pour se professionnaliser.

Fier d'être l'un des 12 jeunes retenus parmi 90 candidats, il bénéficie d'un financement de la Région Rhône-Alpes pour obtenir en trois mois et demi les sésames du secteur : certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention et de sécurité (APS), diplôme d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP), diplôme de sauveteur-secouriste du travail (SST).

Prochaine étape : garde du corps

Diplômé et prêt à travailler, Eddy Schweitzer voit déjà plus loin. Son projet ? Intégrer en février 2016



bio

2008

CAP plâtrier plaquiste

2009

CAP revêtement de sols

2015

CQP agent de prévention et de sécurité, diplôme d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes, diplôme de sauveteur-secouriste du travail



“Servir et protéger”

une école parisienne pour passer en six mois un diplôme d'agent de protection rapprochée. Synonyme de nombreux déplacements et de missions variées, le métier l'attire d'autant plus qu'il requiert une certaine aptitude aux sports de combat. Encore une fois dans le sillage de son père qui dirige aujourd'hui un club sportif, lui-même pratique la boxe et le karaté depuis l'âge de 8 ans.

Conscient de viser un métier hors du commun, citant spontanément le GIGN parmi ses références personnelles, il évoque toujours une même ambition : “*Servir, protéger les biens et les personnes.*” À la question de savoir si la page du BTP est définitivement tournée, il réfléchit un instant avant de confier que si le bâtiment lui plaît toujours autant, il n'est pas prêt d'y revenir à son compte. Une certitude : en passant de la construction à la prévention de la destruction, Eddy Schweitzer restera, à sa manière, un bâtisseur... ●

COMPÉTENCES, INNOVATION, PERFORMANCE

le monde bouge, la formation aussi !

14^e



UNIVERSITÉ D'HIVER
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE



Centre Inffo

Biarritz,
27, 28 et 29 janvier 2016

www.centre-inffo.fr/uhfp



SUR LE WEB

Jean-Pierre Willems répond à vos questions

Agefos-PME Aquitaine organisait le 24 septembre 2015 une conférence-débat sur le thème "Comment et pourquoi travailler avec l'Opca ?" Elle est à présent disponible en ligne. Cette conférence avait pour objectif de réunir les entreprises afin d'échanger autour d'un programme sur mesure conçu par le consultant Jean-Pierre Willems, spécialiste de la formation professionnelle, et Agefos-PME Aquitaine.

+ D'INFOS

www.agefos-pme-aquitaine.com/site-aquitaine/actualites/actualites/questions-reponses-aux-entreprises-comment-et-pourquoi-travailler-avec-votre-opca/



Françoise F. Laot,
Madeleine Maillébouis
Paris : L'Harmattan,
janvier 2016

PUBLICATION

Marcel Lesné : cheminement d'un théoricien de la formation Souvenirs et rencontres

Marcel Lesné (1916-2012) est l'un des premiers théoriciens de la formation des adultes en France. Cet ouvrage propose d'associer le récit de sa vie à l'analyse de son œuvre. C'est l'histoire d'un parcours de promotion sociale dans un contexte politique particulièrement difficile : la guerre, la captivité, l'exercice du métier d'instituteur, d'inspecteur au Maroc et directeur de centres sociaux en Afrique.

+ D'INFOS

www.editions-harmattan.fr

Bulletin d'abonnement



à retourner à Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex - Téléphone : 01 55 93 91 91 - Télécopie : 01 55 93 17 28

OUI Je m'abonne à **INFFO FORMATION**

410PO

MES COORDONNÉES

M. Mme

Nom _____

Prénom _____

Entreprise/Organisme _____

Service _____

n°/Rue _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____

Téléphone _____ n° APE / / / / /

n° SIRET / / / / / / / / / / / / / / /

MODE DE RÈGLEMENT

pour _____ abonnement(s) d'un an (tarif 2015)

France métropolitaine : 190 € HT
soit 193,99 € TTC (TVA 2,10 %)
Outre-mer : 190 € HT + TVA en vigueur

Ci-joint règlement à l'ordre de Centre Inffo par :

chèque bancaire chèque postal

S'il s'agit d'un réabonnement, merci de bien vouloir préciser votre code client / / / / /

Le / / / / ,

à _____

signature - cachet établissement >

Formation continue, tout change.
Pour tout comprendre,
votre meilleur conseiller juridique !



La référence
de plus de 10 000 professionnels
de la formation

édition
2016

FICHES PRATIQUES

Les fiches pratiques de la formation continue

www.droit-de-la-formation.fr



Les Fiches pratiques de la formation sont disponibles sur la boutique en ligne <http://boutique.centre-inffo.fr>

La référence en certification du professionnalisme et de la qualité des organismes de formation

**1 000 CENTRES DE FORMATION ONT OBTENU
LEUR CERTIFICAT DE QUALIFICATION**

ISQ EST ACCRÉDITÉ PAR LE COFRAC DEPUIS 2010